

Article 21 du Règlement

LES DÉPUTÉS

LES PROPOS DE M. McKNIGHT CONCERNANT LA COMPARISON DU MINISTRE DES TRANSPORTS

M. Jesse P. Flis (Parkdale-High Park): Monsieur le Président, on peut lire dans le *hansard* d'hier que le député de Kindersley-Lloydminster (M. McKnight) a déclaré à deux reprises, en posant une question au ministre des Transports (M. Axworthy): «... le ministre n'a pas consacré plusieurs heures de son temps aux travaux du comité permanent des transports depuis qu'il est devenu ministre.»

On ne peut faire autrement que de contester une allégation comme celle-là, d'autant plus que son auteur est membre du comité des transports. Il sait que le ministre des Transports a déjà comparu quatre fois devant le comité, soit le 23 août, le 7 septembre, le 7 février et le 22 mars. Il n'a jamais refusé de comparaître devant le comité des transports quand on lui a demandé de le faire.

Il sait aussi que le ministre, dès qu'il a été nommé à son nouveau poste, s'est rendu par avion à Québec pour se joindre au comité qui tenait des audiences sur le projet de loi C-155. Le même jour, le ministre s'entretenait officieusement avec les membres du comité des transports leur offrant sa collaboration pour résoudre les problèmes en matière de transport dans l'intérêt du Canada. Le député de Kindersley-Lloydminster devrait agir en homme d'honneur et soit retirer ses paroles fallacieuses, soit faire une nouvelle déclaration pour rétablir les faits.

* * *

L'INDUSTRIE

L'EXPORTATION DE GRUMES—LES CONSÉQUENCES POUR UNE FIRME DE CONTRE-PLAQUÉ

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, l'avenir est sombre pour 130 travailleurs de la firme Victoria Plywood, dont l'usine a été fermée pour une période indéfinie en décembre dernier. En attendant, le propriétaire de l'usine, la société Pacific Forest Products, exporte des grumes, mais les travailleurs du contre-plaqué ne peuvent obtenir la moindre précision sur ces exportations.

● (1410)

Les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, qui émettent les permis d'exportation, refusent de divulguer ces renseignements, alléguant que les permis d'exportation sont confidentiels et que leur divulgation nuirait à la position concurrentielle de la Pacific Forest Products. Ils étudient actuellement la question.

Les travailleurs canadiens doivent rivaliser avec les travailleurs du monde entier. Nos ressources forestières devraient leur donner un avantage face à leurs concurrents. En exportant du bois brut, nous empêchons nos travailleurs de profiter de cet avantage. Nous exportons des emplois.

Le gouvernement devrait chercher à protéger les emplois des Canadiens au lieu de veiller sur les bénéfices d'entreprises comme la Pacific Forest Products.

Je demande au gouvernement de prendre les mesures suivantes. Premièrement, divulguer intégralement tous les permis d'exportation de bois brut. Deuxièmement, prendre des mesures en vue d'interdire l'exportation des grumes. Troisièmement, mettre sur pied un ministère des Forêts qui pourrait élaborer une politique de marketing dynamique en vue d'accroître la vente de produits forestiers finis en Afrique du Nord...

M. le Président: Le temps accordé au député est écoulé.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES PLUIES ACIDES—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

Mme Éva Côté (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, le ministre canadien de l'Environnement et neuf ministres Européens se sont engagés la semaine dernière, lors d'une conférence internationale sur les pluies acides, à réduire de 30 p. 100 les émissions de soufre au-dessus de leurs territoires, et ce d'ici 1993. Ils réduiront également, dans une proportion non spécifiée, celle de l'azote. Nous savons tous que ces deux produits sont les deux principaux agents de la pollution atmosphérique.

Monsieur le Président, au nom de tous les Canadiens, et des Québécois en particulier, je profite de l'occasion pour féliciter le gouvernement canadien d'avoir été l'hôte de cette conférence Canada-Europe sur les pluies acides. Les représentants de ces dix pays ont discuté de l'urgence qu'il y a de prévenir les graves dommages causés par les pluies acides sur notre environnement naturel, principalement la forêt et les eaux.

Cette amorce de tentative internationale de réduction de la pollution atmosphérique a été qualifiée de moment historique par les ministres de l'Environnement, réunis à Ottawa mardi et mercredi dernier.

Monsieur le Président, encore une fois, je désire remercier sincèrement le gouvernement canadien pour avoir démontré son intérêt à améliorer notre qualité de vie. Nous l'en remercions sincèrement.

* * *

[Traduction]

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ACHAT DE BEURRE FRANÇAIS

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur le Président, je suis très inquiet, et les Canadiens le sont certainement tout autant que moi, de voir que le ministère des Affaires extérieures permet que la cuisine de l'un de ses présumés grands restaurants s'approvisionne en beurre importé de France au prix de \$5 la livre. C'est se moquer de nos entreprises laitières.

Pis encore, on apprend que ce beurre a été importé illégalement, et ce à un moment où la production canadienne n'a jamais été aussi élevée et que notre beurre est écoulé à vil prix dans les supermarchés en vue de réduire les excédents.